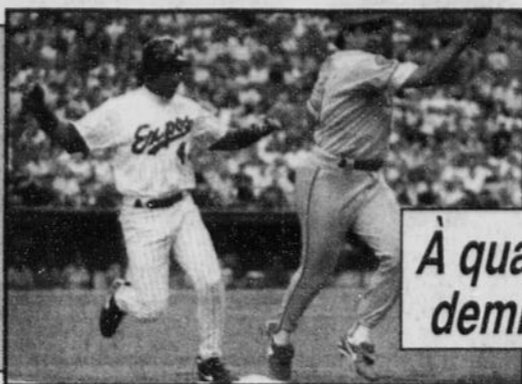


Un autre podium pour Villeneuve à Toronto
(C1)



À quatre matchs et demi du 2e rang! (C1)



Genest-Lahaye et Doucet iront eux aussi aux Universiades
(C1)

La Tribune

85^e ANNIVERSAIRE

lundi

SHERBROOKE

17 juillet 1995

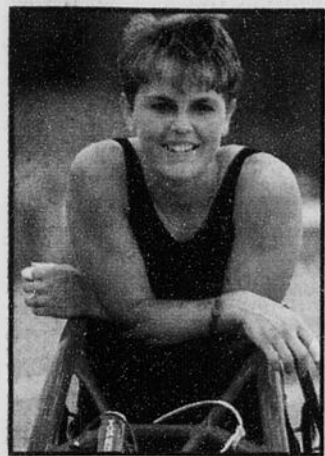
86^e ANNEE - No 125

0,55 (WEEKEND: 1,50\$) Plus taxes

DÉJEUNER!

JE  **préfère**

Personnalité/B6



Le goût de vivre de Diane Roy

Vidéopoker / A2



Un Magogois mise tout sur Loto-Québec

Chez nous / B1

Un début de vacances tragique à Drummond et Victo: 2 morts sur les routes

Lac Magog / A5



Les règlements sur la vitesse sont de plus en plus respectés

Météo / A2

(198^e jour de l'année)

Nuageux avec averses maximum 24

**Soleil
Lever: 5h14
Coucher: 20h31**

**Demain:
Nuageux avec averses maximum 25**

Clin d'oeil

Entre deux âges: époque de la vie au cours de laquelle vos enfants vous quittent un à un pour revenir deux par deux.

LOCATION AUTOS • CAMIONS • FOURGONNETTES • 4X4
PLACE BROUILLARD
2700, RUE KING OUEST 822-2100
TILDEN 

Une année record pour la Fête du lac

125 000 visiteurs

Alain GOUPIL

Sherbrooke

Du début à la fin, la 14^e édition de la Fête du lac des Nations aura été bénie des dieux. Avec pour résultat qu'elle aura attiré plus de 125 000 visiteurs au cours de ses cinq jours d'activités. Un record de tous les temps!

Selon le comité organisateur, la journée de samedi aura été la plus achalandée de toutes: 38 000 visiteurs ont alors franchi les guérites du parc Jacques-Cartier; jeudi, leur nombre avait atteint les 32 000, alors qu'hier soir on prévoyait franchir le cap des 25 000.

Devant de tels chiffres, et en l'absence d'incidents fâcheux, les principaux responsables ne pouvaient que se réjouir.

Pour un, le président de la Fête, Jacques Lussier, n'avait que des éloges à adresser aux visiteurs. Selon lui, l'événement s'inscrit maintenant dans les habitudes estivales des citoyens.

«Les Sherbrookoïses tiennent à leur fête et ils l'ont démontré de belle façon cette année», a-t-il souligné.

Compte tenu de l'engouement exprimé depuis maintenant trois ans, le comité organisateur songe à apporter certains changements l'an prochain.

«Il faut absolument revoir la disposition du parc pour éviter que tout le monde soit squeezé comme ç'a été le cas.»

Samedi soir, alors qu'était présenté le spectacle du chanteur Paul Piché, l'entrée du parc Jacques-Cartier a été littéralement envahie. Des milliers de spectateurs n'ont d'ailleurs eu accès au site que vers minuit....

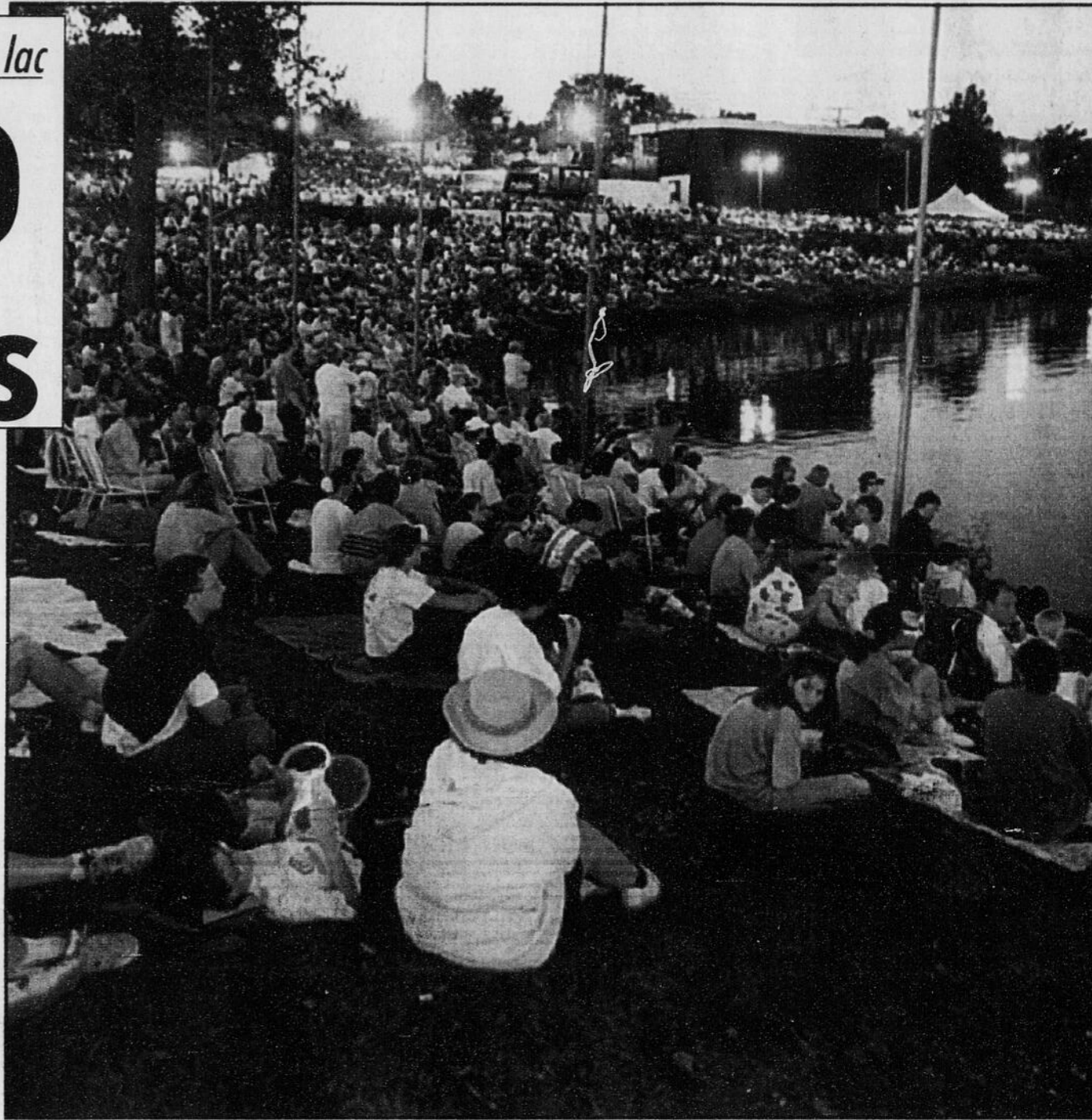
Le directeur général, Deny Grimard, a expliqué qu'il aurait pu retarder le début du spectacle de Paul Piché, mais que par respect pour ceux et celles qui s'étaient présentés à l'heure, le spectacle a eu lieu à l'heure prévue.

«Une des raisons, je pense, qui incite les gens à revenir à la Fête du lac, c'est qu'ils se sentent respectés. Et une des façons de leur montrer, c'est de présenter les spectacles à l'heure.»

Outre Paul Piché, les visiteurs à la Fête du lac ont pu applaudir les Eric Lapointe, France D'Amour ainsi que Nancy Martinez. Chaque spectacle était précédé du concours de feux d'artifice.

Il va sans dire qu'avec un tel bilan, les revenus de la 14^e édition permettront aux organisateurs de boucler leur budget évalué à 460 000 \$.

Les retombées économiques de cette fête populaire ont été évaluées à 1,3 million \$ par la Société de développement éco-



Avec ses 125 000 visiteurs, la 14^e édition de la Fête du lac des Nations a atteint un sommet depuis sa fondation. Cela oblige maintenant les organisateurs à revoir la disposition du parc Jacques-Cartier en vue de la 15^e édition.

Téléphoto Christian Landry

nomique de la région shebrookoïse (SDERS).

Et dire qu'il y a quatre ans à peine, la Fête du lac des Nations était en péril.

Enfin, mentionnons que la firme Feux d'artifice Royal, de St-Pie, dirigée par Jean-Pierre Roy, a remporté, pour une troisième année consécutive, les honneurs du concours d'art pyrotechnique présenté durant la fête.

Présenté hier soir, ce feu d'artifice se voulait un hommage au cinéma dont on célèbre cette année le centenaire. Royal a devancé par 40 dixièmes de points le spectacle de Pyromagie, présenté samedi.

Autres textes et photos en A3 et B6

Une finale en apothéose



Photo La Tribune par Gerald Prince

FESTIVAL MONDIAL de FOLKLORE DRUMMONDVILLE

Des cérémonies, hautes en couleurs, ont marqué hier matin au Festival mondial de folklore de Drummondville, l'expression religieuse des participants et du public, regroupés pour la circonstance au Centre Marcel Dionne. Visibles sur la photo, les troupes Mackinaw (Drummondville), de Skopje (Macédoine) et de Bartina (Hongrie) devant des banderoles esquissant la carte du monde.

La Croix-Rouge rappelle des produits sanguins

Toronto (PC)

Accusé d'avoir pris trop de temps à s'occuper du sida, la Croix-Rouge a procédé au plus important rappel de produits sanguins de son histoire pour contrôler la propagation d'un nouveau virus potentiellement mortel.

«Cette décision est historique», a déclaré M. Barry Isaac, 52 ans, un hémophile habitant Calgary. «Contrairement au VIH et à l'hépatite C, la Croix-Rouge n'attend pas d'avoir des preuves scientifiques avant d'agir.»

Le rappel a été lancé vendredi après que la Croix-Rouge eut découvert qu'une partie de ses produits de plasma était contaminée avec un virus qui provoque la maladie de Creutzfeldt-Jakob, une maladie du cerveau.

Cette décision a été prise à la suite d'une information de La Presse Canadienne voulant que les réserves de sang au Canada pourraient être contaminées par ce virus.

Une femme mise au courant de cette information a pris contact avec la Croix-Rouge de Vancouver pour lui signaler que son père récemment décédé à la suite de cette maladie avait donné de son sang.

Les chercheurs ne savent toujours pas si la maladie est transmise par le sang, mais la Croix-Rouge ainsi que les responsables fédéraux ne veulent prendre aucune chance.

Le fait que la Croix-Rouge ne veuille pas attendre de preuve scientifique avant de procéder au rappel constitue un revirement historique radical, a déclaré la Société canadienne d'hémophilie.

«Ce rappel est important, mais peut-être plus important encore est la réaction du système à la menace d'un nouveau virus mortel», a déclaré son porte-parole, M. Ken Little.

«La façon dont le système réagit (dans cette affaire) constituera un test, après tout ce que l'on a appris, sur la capacité de réaction face à un nouveau virus», a-t-il ajouté.

Des commerçants songent à des compensations

☐ La fermeture du pont Jacques-Cartier pourrait leur faire perdre beaucoup de sous...

Alain GOUPIL

Sherbrooke

Après la manne que vient de leur procurer la Fête du lac des Nations, les commerçants du boulevard Jacques-Cartier Sud, à Sherbrooke, sont quelque peu inquiets. Ils craignent que la fermeture du pont Jacques-Cartier, à compter d'aujourd'hui, leur fasse perdre beaucoup de sous.

La crainte est à ce point tangible que la majorité d'entre eux songent à réclamer une forme de compensation aux deux paliers de gouvernement (municipal et provincial) advenant que cette fermeture se traduise par des

pertes substantielles.

Les commerçants font valoir que le pont Jacques-Cartier est l'un des ponts les plus achalandés de Sherbrooke. Chaque jour des milliers de véhicules l'empruntent, ce qui crée un achalandage dont ils devront se passer d'ici les quatre prochains mois.

Yves Hamel est locataire de la station Pétro-Canada, à l'angle de la rue King Ouest et du boulevard Jacques-Cartier. Sans pouvoir estimer les pertes que va lui occasionner la fermeture du pont, il sait par contre qu'entre 1500 et 2000 automobilistes ont l'habitude de s'y arrêter, soit pour faire le plein ou encore laver leur voiture.

«C'est certain que ça va nous affecter. Dans quelle proportion? Difficile à dire parce qu'on n'a jamais vécu ça avant», souligne-t-il.

Mais dans la mesure où tous ces commerçants versent déjà des milliers de dollars en taxes (d'affaires et foncière) à tous les paliers de gouvernement, M. Hamel croit que les gouvernements devraient les dédommager.

«Lorsqu'on doit remplacer nos réservoirs d'essence, les pétroliers nous versent une compensation pour les jours où nous devons cesser nos activités. Pourquoi ça ne serait pas le cas avec la fermeture du pont?», demande M. Hamel.

Point de vue que partage aussi Gaëtan Lajoie, dont le commerce de portes et fenêtres

est situé en face de la station Pétro-Canada.

«C'est quelque chose qu'on devrait examiner», dit-il, tout en ne pouvant, pour le moment, évaluer l'impact sur ses ventes.

Même réaction de la part de Denise Saint-Pierre, propriétaire du restaurant Le Cartier, situé tout près du pont.

«Au début, quand on a annoncé les travaux, je me suis dit que ça allait être une bonne chose à cause de la terrasse. Mais si on constate une baisse d'achalandage, il va falloir réagir», croit-elle.

Les travaux qui s'amorcent aujourd'hui doivent normalement prendre fin en novembre. Une fois complétée, la réfection du pont aura coûté 1,9 million \$.

À LIRE DEMAIN



AUTOMOBILE avec Jacques Duval
La Saturn après 50 000 kilomètres

EMPLOIS DU JOUR

Technicien(ne) en bureautique
 No. Offre: 2991916
 Code occ.: 2163
 Selon qualifications
 Temps/plein T./poss. permanence/
 Sherbrooke
 Bilingue (écrit et parlé)/ 2 ans exp. bureautique/sens de l'organisation/rigueur dans les archives/diplomate, entretenu avec usagers tél./esprit d'équipe.
 Fonctions:
 Soutien clérical, serv. informatiques/suivi des commandes et projets/contrôler les spécifications/offrir support usagers Windows/traduire documents.

Apprenti mécanicien(ne)
 No. Offre: 2991875
 Code occ.: 7321
 Selon la carte
 Tem/40 hrs/sem/poss. permanence
 Sherbrooke
 Avoir carte d'apprenti/cours en mécanique générale
 Fonctions:
 Faire mécanique générale.

Infographiste
 No. Offre: 2992075
 Code occ.: 5241
 À discuter selon exp. et scolarité
 Temp/8 semaines/début: 14-08-95
 Sherbrooke
 Exp. en infographie/maîtriser Quarks express 3.3.1-Illustrator 5.5-Photoshop 2/Capable de travailler sur Mac Power PC 7100 système 7.5
 Fonctions:
 Assister le designer graphiste/digitalisation de photographie/traitement de textes et effets spéciaux dans Photoshop/positionnement de textes/importation et préparation

de documents sortis grands formats (CAD).

Adjoint(e) administratif(ve)
 No. Offre: 2992001
 Code occ.: 1222
 Selon échelle salariale
 Temp/plein temps/7 mois/
 Sherbrooke
 Travail débutera le 31-07-95
 remplacement congé maternité/doit posséder minimum 5 ans exp. comme adjoint adm./conn. Microsoft Word-Excel pour MacIntosh un atout.
 Fonctions:
 Gestion de progr. de subvention et du personnel/suivi des dossiers/préparation et suivi des réunions/tâches connexes.

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

ÉTUDIANTS

Voici les offres d'emploi du Centre d'emploi du Canada pour étudiants.

Charcutier: Sherbrooke, être dynamique et énergique avec un grand désir d'apprendre, couper la viande froide et servir les clients.

Sauveteur(e) de plage: Richmond, posséder les attestations requises, surveiller les baigneurs pour un camp de scouts.

Journalier(ère): Omerville, mettre des documents dans des sacs en plastiques, déplacer des contenants de matériels lourds, très bonne forme physique. (CEC-É de Magog)

N.B. Les étudiants(es) intéressés(es) par les offres d'emploi étudiants peuvent communiquer avec le CEC-É de Sherbrooke au 566-1044 ou bien au CEC-É de Magog au 843-3361.

Il mise tout sur Loto-Québec

Victime d'une saisie de 14 appareils illégaux, Maurice Cooney se rabat sur 20... légaux

Daniel FORGUES Magog

Ses 14 appareils de vidéopoker saisis, un commerçant de Magog a pris le taureau par les cornes et décidé de miser sur Loto-Québec en obtenant 20 appareils de loterie vidéo de la société d'État, parfaitement légaux, et rouvrant son ancien «pool room» sous le nom de Casino Eddy, payant boissons gazeuses, café et bientôt la nourriture à sa clientèle de joueurs.

«If you can't beat them, join them», dit Maurice Cooney.

Il croit d'ailleurs tellement en cette nouvelle formule que cet homme d'affaires songe à ouvrir une série de casinos du genre non seulement en Estrie, mais un peu partout au Québec.

«Je suis probablement le premier au Québec à posséder autant d'appareils légaux dans un seul endroit», dit-il.

«C'est moins payant, mais c'est légal», dit-il.

En fait, explique-t-il, les anciens appareils rapportaient 50 pour cent des mises; les nouveaux de Loto-Québec ne rapportent que 30 pour cent.



Téléphoto par Christian Landry

«If you can't beat them, join them», s'est donné pour devise le commerçant de Magog Maurice Cooney.

Maurice Cooney dit ne pas avoir reçu d'avis de cotisation du ministère du Revenu pour ses anciens appareils vidéopoker.

«Moi, j'ai toujours payé mes impôts, ceux qui ont des problèmes avec l'impôt aujourd'hui, c'est parce qu'ils ne payaient pas ce qu'ils devaient au gouvernement; avec le

train de vie que je mène, je n'avais pas le choix de payer et je ne le regrette pas», dit-il.

Rouvert depuis deux semaines à peine sur la rue Principale, à deux pas de la Dominion Textile à Magog, son établissement fonctionne à plein, dit-il, mais se dit incapable de fournir des chiffres officiels.

On ouvre les portes à 8 h le matin pour les refermer à 3 h le lendemain matin. Tous les jours, sept jours par semaine.

Depuis quelques mois, on avait pris l'initiative d'offrir gratuitement aux joueurs les boissons gazeuses et le café; bientôt, on en fera de même avec un buffet.

«Les gens qui viennent ici veulent jouer. On n'a pas de client qui vient traîner, écouter de la musique ou la télé. Ici, ce sont des joueurs et on veut bien les servir», dit-il.

Les avis de cotisation se poursuivent

Par ailleurs, le ministère du Revenu a fait savoir que l'on poursuivait l'envoi d'avis de cotisation à l'endroit de propriétaires de jeux vidéopoker illégaux et des tenanciers d'établissements où ces appareils sont saisis par la SQ.

Québec juge que chacun des appareils illégaux rapportait 2000 \$ par semaine et cotise en conséquence.

Le président de l'Association de l'amusement du Québec, Pierre Bourgault, n'a pu être joint en fin de semaine afin de connaître son point de vue sur ces avis de cotisation et de savoir combien d'établissements de la région avaient pu recevoir ces avis depuis les derniers jours.

Des communications plus efficaces à compter de décembre à la SQ-Estrie

Sherbrooke (GF)

Après la région de Québec, de l'Abitibi, de la Rive nord et du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie, c'est maintenant au tour de la région estrienne de se mettre à l'heure du Réseau intégré de télécommunications policières (RITP) de la Sûreté du Québec.

L'appel d'offres en vue du réaménagement physique du quartier général de la rue Don Bosco, à Sherbrooke, vient tout juste d'être lancé.

Et, rapporte le responsable des relations publiques de la SQ en ré-

gion, Serge Dubord, tout devrait être en place pour la mise en opération, au début de décembre 1995.

Le RITP, explique-t-il, vient rejoindre le réseau actuel de télécommunications de la SQ à travers le Québec, lequel date des années 60, avec tout le retard technologique que cela suppose.

Avec un réseau moderne géré par les grandes compagnies de téléphone — ici, c'est Bell Québec —, la Sûreté du Québec sera en mesure d'accélérer les communications et d'assurer un meilleur cadre de travail à ses policiers. Auparavant, il leur était impossible, par exemple, de se servir de walkie-talkie, l'auto-patrouille demeurant la seule base

possible de communication entre l'agent et la centrale. Désormais, chaque policier pourra se servir de walkie-talkie.

Le RITP permet également de brouiller les communications, empêchant ainsi les conversations d'être captées par les balayeurs d'ondes dont disposent nombre de citoyens.

Cette nouvelle technologie réduira les temps d'utilisation des ondes et viendra combler tous les trous qu'il pouvait y avoir sur le territoire québécois et à travers lesquels il était impossible de communiquer par les ondes radio.

Le réseau vient enfin permettre l'installation d'un numéro unique pour les appels d'urgence, peu im-

porte l'endroit au Québec (1-800-461-2131 et, pour les cellulaires, l'étoile 4141). Le RITP permet de déterminer la provenance de l'appel et de l'acheminer automatiquement vers la centrale de police la plus proche.

L'installation du RITP oblige le réaménagement des locaux sur la rue Don Bosco, notamment la centrale d'accueil. La SQ n'a pas le détail des investissements selon les régions. Globalement, pour le Québec, l'opération RITP nécessite des débours de 10 millions \$ par année pour les dix prochaines années en coût de services aux compagnies de téléphone qui demeurent les propriétaires et gestionnaires des centrales de télécommunications de la SQ.

FAITS DIVERS

En fuite avec un vélo de luxe

Sherbrooke (DF) — De faux papiers d'identité et un porte-monnaie volé contenant à peine quelques dollars ont permis à un jeune voleur rusé «d'emprunter» un vélo de plus de 1300 \$ chez un vendeur d'articles de sports du quartier Est... et de ne pas revenir.

Le jeune homme, que l'on estime être âgé de 22 ans, s'est présenté samedi vers 15h30 au magasin de la 10e avenue Sud et a regardé les bicyclettes comme s'il voulait en acheter une.

Quand il est arrivé devant un modèle se détaillant 1395 \$, il a demandé

de faire un tour et a laissé ses papiers d'identité ainsi que son porte-monnaie pour garantir son retour.

Mais, un peu plus tard, quand on s'est rendu compte que le jeune client ne revenait pas avec la bécanne, on a fait appel aux policiers.

Les papiers d'identité ainsi que le porte-monnaie avaient été volés à Montréal et ne correspondaient nullement au client.

Quant à ce client, il est fort probable qu'il n'a pas pédalé longtemps avant d'embarquer le vélo dans un véhicule et quitter le secteur...

Une nuit plutôt courte

Sherbrooke (DF) — La nuit a été plutôt courte pour plusieurs résidents de la 4e avenue, de samedi à dimanche, alors qu'un individu dans la vingtaine a fait des siennes vers 5h hier matin.

L'homme reconnu pour des troubles de confusion depuis quelques mois est sorti dans la rue et s'est mis à crier à tue-tête sans aucune raison apparente.

Si bien que les policiers ont reçu au moins quatre appels téléphoniques pour signaler cette situation plutôt désagréable.

L'individu a été mis aux arrêts vers 5h30 et conduit au Centre hospitalier Hôtel-Dieu.

Un verre de trop

Saint-Élie d'Orford (DF) — Un résident de Saint-Élie d'Orford s'est retrouvé dans le décor au volant de sa voiture aux petites heures hier matin après avoir vraisemblablement pris un verre de trop.

Pour des raisons que l'on ignore, il a perdu le contrôle de sa voiture sur la route 220 et son automobile a capoté avant de s'immobiliser dans le fossé.

Blessé légèrement, il a été conduit au quartier général de la rue Marquette où on l'a invité à souffler dans l'alcootest.

Il a soufflé un généreux .20 avec toutes les conséquences qui s'ensuivent.

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:
 Petites annonces: 564-0999
 Publicité: 564-5450
 Rédaction: 564-5454
 Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Livraison à domicile:
 — Camélot et camélot motorisés
 Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camélot
 taxe de vente du Québec
 Coût à l'abonné

ENVOI DE PUBLICATION:
 Enregistrement No 0529168

Abonnement par la poste au Canada, sauf endroits desservis par camélot et camélot motorisés.

TERRITOIRE IMMÉDIAT:
 1 an \$255,00, TPS \$17,85, TVQ \$17,74 = \$290,59
 6 mois \$140,00, TPS \$ 9,80, TVQ \$ 9,74 = \$159,54
 3 mois \$ 80,00, TPS \$ 5,60, TVQ \$ 5,56 = \$ 91,16
 1 mois \$ 50,00, TPS \$ 3,50, TVQ \$ 3,48 = \$ 56,98

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:
 1 an \$310,00, TPS \$21,70, TVQ \$21,56 = \$353,24
 6 mois \$185,00, TPS \$12,95, TVQ \$12,87 = \$210,82
 3 mois \$110,00, TPS \$ 7,70, TVQ \$ 7,65 = \$125,35
 1 mois \$ 55,00, TPS \$ 3,85, TVQ \$ 3,83 = \$ 62,68

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS
 1 an \$700,00, 6 MOIS \$410,00, 3 MOIS \$265,00, 1 MOIS \$130,00

«La Tribune» est socioétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau de Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

| RÉSULTATS Loto-Québec | | Tirage du 95-07-15 | |
|---------------------------|------|------------------------------|------------------|
| NUMÉROS | LOTS | GAGNANTS | LOTS |
| 5 11 17 25 34 49 | | 6/6 4 | 533 181,50 \$ |
| Numéro complémentaire: 23 | | 5/6+ 11 | 58 165,20 \$ |
| | | 5/6 518 | 988,10 \$ |
| | | 4/6 21 374 | 45,90 \$ |
| | | 3/6 346 154 | 10,00 \$ |
| | | Ventes totales: | 17 171 093,00 \$ |
| | | Prochain gros lot (approx.): | 2 100 000,00 \$ |
| | | Prochain tirage: | 95-07-19 |

| Extra | | Tirage du 95-07-15 | |
|---------|------------|--------------------|----------------|
| NUMÉROS | LOTS | GAGNANTS | LOTS |
| 488692 | 100 000 \$ | 16 17 18 19 20 | 3 4 8 21 22 |
| 88692 | 1 000 \$ | 30 36 38 39 41 | 26 27 31 37 38 |
| 8692 | 250 \$ | 46 51 55 58 59 | 45 51 53 56 60 |
| 692 | 50 \$ | 65 66 67 68 70 | 61 64 66 68 70 |
| 92 | 10 \$ | | |
| 2 | 2 \$ | | |

| Banco | | Tirage du 95-07-15 | | Tirage du 95-07-16 | |
|---------------------------|------|---------------------------|-----------------|--------------------|--------------|
| NUMÉROS | LOTS | GAGNANTS | LOTS | GAGNANTS | LOTS |
| 1 15 21 25 27 42 | | 6/6 0 | 1 000 000,00 \$ | 6/6+ 0 | 15 405,20 \$ |
| Numéro complémentaire: 32 | | 5/6 30 | 855,80 \$ | 5/6 30 | 855,80 \$ |
| | | 4/6 1 263 | 37,90 \$ | 4/6 1 263 | 37,90 \$ |
| | | 3/6 19 303 | 5,00 \$ | 3/6 19 303 | 5,00 \$ |
| | | Ventes totales: | 661 842,00 \$ | | |
| | | Gros lot à chaque tirage: | 1 000 000 \$ | | |

| MISE-TÔT | | Tirage du 95-07-14 | |
|------------|-----------|------------------------------|------------------------|
| NUMÉROS | LOTS | GAGNANTS | LOTS |
| 1-10-30-38 | | 7/7 0 | 2 500,000,00 \$ |
| GAGNANTS | LOTS | 6/7+ 2 | 44 952,00 \$ |
| 52 | 961,50 \$ | 6/7 20 | 3 933,30 \$ |
| | | 5/7 1 688 | 166,40 \$ |
| | | 4/7 38 681 | 10,00 \$ |
| | | 3/7+ 35 555 | 10,00 \$ |
| | | 3/7 323 903 | participation gratuite |
| | | Ventes totales: | 4 794 830,00 \$ |
| | | Prochain gros lot (approx.): | 4 000 000,00 \$ |
| | | Prochain tirage: | 95-07-21 |

| SUPER 7 | | Tirage du 95-07-14 | |
|---------|------------|------------------------------|------------------------|
| NUMÉROS | LOTS | GAGNANTS | LOTS |
| 330726 | 100 000 \$ | 7/7 0 | 2 500,000,00 \$ |
| 30726 | 1 000 \$ | 6/7+ 2 | 44 952,00 \$ |
| 0726 | 250 \$ | 6/7 20 | 3 933,30 \$ |
| 726 | 50 \$ | 5/7 1 688 | 166,40 \$ |
| 26 | 10 \$ | 4/7 38 681 | 10,00 \$ |
| 6 | 2 \$ | 3/7+ 35 555 | 10,00 \$ |
| | | 3/7 323 903 | participation gratuite |
| | | Ventes totales: | 4 794 830,00 \$ |
| | | Prochain gros lot (approx.): | 4 000 000,00 \$ |
| | | Prochain tirage: | 95-07-21 |

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec
 Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

10 MARATHONS DE 500\$ À GAGNER!

À GAGNER 5 000\$ EN ARGENT!

SOLEIL Tout l'été!

3e MARATHON (carte complète) CARTE OLIVE

I-30
O-75
G-52

POUR VOUS ABONNER
564-5466
1 800 567-6955

La Tribune

Les règlements de participation de ces concours sont disponibles aux bureaux de La Tribune, 1950, rue Roy, Sherbrooke. Aucun numéro ne sera donné par téléphone.

Prévisions à long terme pour Sherbrooke

Source: Environnement Canada

| Aujourd'hui | Ce soir | Mardi | Mercredi | Jeudi |
|------------------|-------------------------------------|------------------|------------------|---------------|
| | | | | |
| AVERSES DE PLUIE | CIEL VARIABLE AVEC AVERSES DE PLUIE | AVERSES DE PLUIE | AVERSES DE PLUIE | CIEL VARIABLE |
| max 24 | min 13 | max 25 | 16/26 | 14/26 |

GOLF • BBQ • JARDINAGE • VOYAGE • VÉLO • RENOVATION • SPECTACLE • VOIE

Inquiet de la météo?

1900 451-4455

Nos météorologues à votre service

Environnement Canada La météo à la source

CAMPING • MÉTÉO-MONDE • FESTIVAL

INDEX

| | | | |
|--------------------|-----|-------------------|-----|
| Arts: | B-5 | Horoscope: | B-3 |
| Chez-nous: | B-1 | Personnalité: | B-6 |
| Décès: | D-5 | Petites annonces: | D-2 |
| De tous pour tous: | B-3 | Profil: | D-1 |
| Économie: | D-1 | Sports: | C-1 |
| Éditorial: | A-4 | | |

À LA FÊTE DU LAC DES NATIONS

Les riverains du parc Jacques-Cartier en redemandent

«Ça met de la vie dans le quartier»

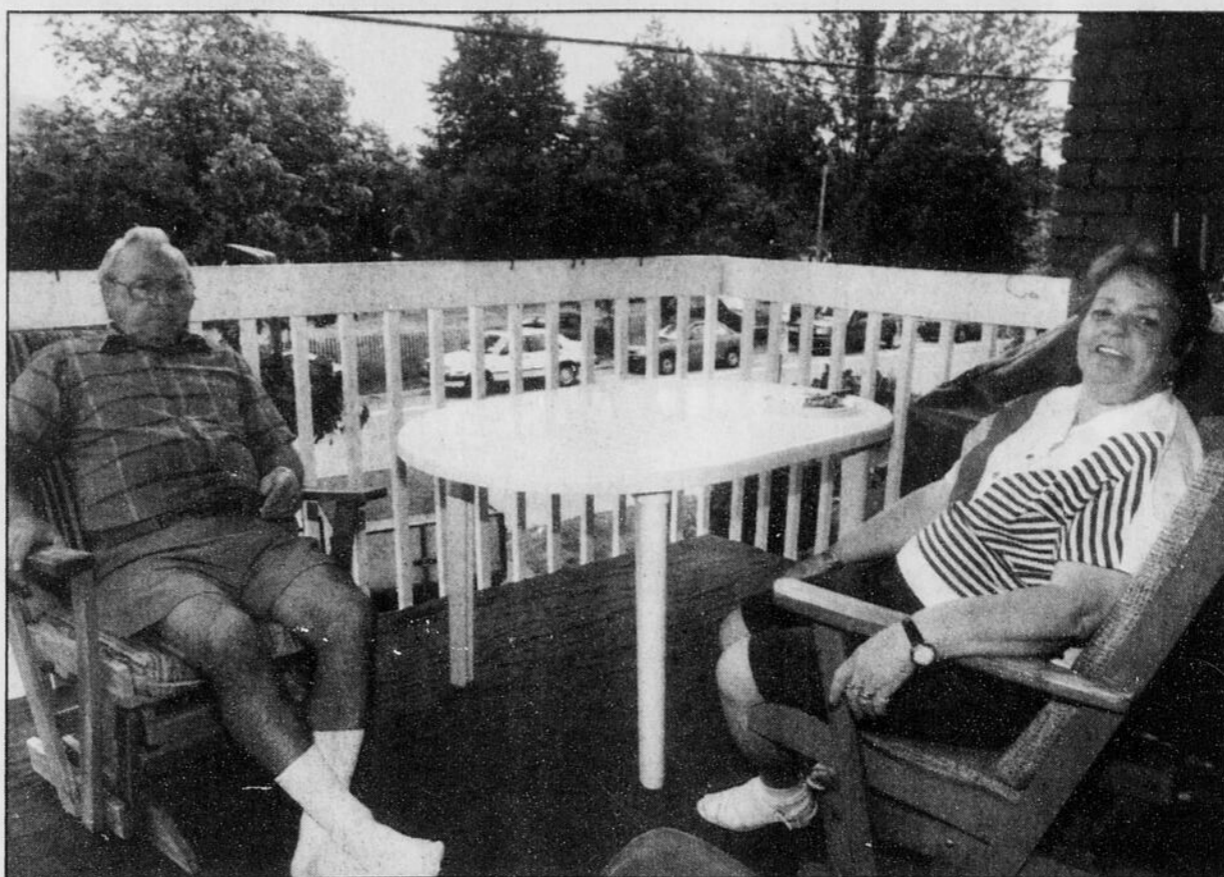
Alain GOUPIL Sherbrooke

Les résidents de la rue Marcell ont toutes les raisons du monde d'en vouloir à la Fête du lac des Nations. Avec ses spectacles, ses feux d'artifices et ses milliers de visiteurs, l'événement les a amenés à se coucher beaucoup plus tard qu'à l'accoutumée.

Cependant, aucun des résidents que *La Tribune* a pu rencontrer n'a émis la moindre remarque désobligeante à l'égard de la Fête du lac. Pas la moindre critique négative. Même que, pour la plupart d'entre eux, la Fête du lac des Nations est «la plus belle activité populaire de l'été».

Roland et Denise Latulippe habitent la rue Marcell depuis 15 ans. Il y a quelques années, ils ont tenté l'expérience d'un condo dans le quartier nord, mais ils sont revenus habiter sur la rue Marcell. Même si certains week-ends sont plus agités que d'autres.

«La Fête du lac, pour moi, c'est la plus belle activité qu'on pouvait avoir. En tout cas, c'est bien mieux que la Saint-Jean-Baptiste. À la Saint-Jean, ça veille jusqu'à deux-trois heures du matin. À la Fête du lac, à 1 h, tout est fini», explique M. Latulippe selon qui l'édition qui a



Roland et Denise Latulippe habitent la rue Marcell, qui longe le parc Jacques-Cartier. Loin de se plaindre du bruit causé par la Fête du lac des Nations, ils trouvent, à l'instar de leurs voisins, que ça anime le quartier. «Tout le monde est de bonne humeur. Ça fait du bien de voir ça.»

monde que cette année, ajoute Mme Latulippe. Et surtout des jeunes; je pensais jamais qu'il y avait autant de jeunes que ça à Sherbrooke... Et puis tout le monde est de bonne humeur. Ça fait du bien de voir ça.»

«De l'air»

Louise Cadorette habite la maison voisine des Latulippe. Elle venait à peine de se réveiller lorsque le journaliste et le photographe de *La Tribune* sont arrivés chez elle... samedi midi.

«La nuit a-t-elle été courte? — «Un peu oui», avouait-elle les yeux mi-clos mais néanmoins joyeux.

Tout comme ses voisins, Mme Cadorette avait passé la soirée et une bonne partie de la nuit sur son balcon à regarder les feux d'artifice et à écouter le spectacle présenté sur la grande scène.

«Ce qui est le *fun* avec cette fête-là, disait-elle, c'est l'ambiance, l'environnement. Ici l'as beaucoup d'air. Au centre-ville, quand il fait chaud, on dirait que tu manques d'air. Pas ici. Tout le monde se parle. Ça met de la vie dans le quartier.»

Hormis le spectacle d'Éric Lapointe (qu'elle a trouvé «un peu trop fort» à son goût), Marielle Forest accordait elle aussi une bonne note aux organisateurs de la Fête du lac.

«Par les années passées on avait beaucoup de difficulté à circuler. Quand on revenait de travailler en automobile, on nous faisait faire de grands détours. Mais cette année c'est beaucoup mieux.»

Actualité en bref

Rock Forest rejoint le réseau cyclable

Rock Forest — Les cyclistes de Rock Forest pourront bientôt avoir accès au réseau de pistes cyclables de la région joignant les villes de Sherbrooke, Lennoxville et North Hatley alors qu'une partie de la piste cyclable du Réseau Les Grandes Fourches est accessible sur son territoire depuis quelques jours.

Le directeur général de Rock Forest, Richard Fabi, indique que l'accès au réseau des pistes cyclables devrait être complété d'ici quelques semaines.

Les cyclistes ont déjà accès au tronçon «Rivière Magog» d'une longueur de cinq kilomètres sur un total prévu de 10 kilomètres, la piste prenant son départ au centre du village de Rock Forest, à l'intersection de la rue Fontaine et du chemin Saint-Roch.

Cette section de la piste cyclable, précise-t-on dans un communiqué, est unique parce qu'elle n'aurait pu se réaliser sans la collaboration d'une dizaine de propriétaires ayant accepté de donner un droit de passage sur leur terrain.

Une bonne marche et un brin de jasette

Sherbrooke (JB) — Avec la naissance d'un tout nouveau club de marche, les marcheurs de tous les âges sont maintenant invités à se regrouper pour débiter ou terminer leur journée du bon pied.

Cette activité se tient trois fois par semaine et dure environ une heure. Le départ se fait à la maison de l'eau, les dimanches à 13 h 30, les mardis à 7 h 30 et les mercredis à 19 h. Les marcheurs seront accompagnés d'un animateur qui leur fera découvrir les beautés naturelles du réseau riverain. L'activité est gratuite pour tous.

Nouveau conseil à la Chambre de Saint-Élie

Sherbrooke (MR) — Le nouveau conseil d'administration de la Chambre de commerce de Rock Forest, Saint-Élie et Deauville a été élu lors de sa dernière assemblée générale annuelle de la Chambre.

Les élus sont René Joubert, président, Christian Jolicoeur, 1er vice-président, Martial Racine, 2e vice-président, Serge Chaloux, secrétaire, Dany Morin, trésorier et Benoit Charland, président ex-officio, tandis que les administrateurs sont Daniel Allard, Jean-Marc Audet, Guy Brodeur, Francine Collard et Guylaine Drouin.

Portes Mackie s'agrandit encore

Sherbrooke — Un investissement de 250 000 \$ pourrait bien permettre à l'industrie Portes Mackie de Sherbrooke d'augmenter ses ventes d'environ deux millions \$.

En effet, l'agrandissement de 8000 pieds carrés aura pour effet d'augmenter la capacité de production de l'entreprise. De plus, grâce à cet important investissement, elle pourra maintenant produire une nouvelle porte résidentielle et ainsi s'ouvrir de nouveaux marchés.

Deux à trois emplois pourraient être créés d'ici l'automne. Rappelons que c'est le second agrandissement de la sorte que Portes Mackie effectue en moins de trois ans. Daniel Lambert, propriétaire de Portes Mackie, espère maintenant la reprise de l'économie.

Ça voyage Québec

Sherbrooke — Si la tendance se maintient, la saison touristique estivale 1995 sera plus fructueuse que l'an dernier, selon un sondage effectué auprès des Associations touristiques régionales.

Le faible dollar canadien, le temps clément et les efforts de mise en marché des produits et attraits québécois feraient en sorte que touristes québécois, américains et européens se font de plus en plus nombreux.

Jacques Poisson réélu président

Sherbrooke — Les administrateurs du Mouvement estrien pour le français ont reconduit Jacques Poisson à la présidence de cet organisme.

D'autres postes ont incidemment été comblés: Bernard Roberge, à la vice-présidence; Roméo Paquette au secrétariat; Aurèle Brûlé agira à titre de trésorier et Huguette Hébert, à titre de registraire.

Les responsables de dossier seront Rodrigue Larose, à l'éducation, Sylvie Bergeron à la Semaine du français, Jacques Poisson aux écrits et aux chroniques, Jean-Jacques Lafontaine aux activités commerciales et Huguette Hébert, au dossier adhésion-renouvellement.

Le conseil d'administration du Mouvement estrien pour le français compte maintenant un neuvième membre, soit Yvon Beaulieu, représentant du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie.

Une heure suffit à évacuer le parc Jacques-Cartier

□ L'Opération ratissage constitue un spectacle en soi, après la fête...

Sherbrooke (AG)

Une heure à peine après le spectacle de Paul Piché, samedi soir, le parc Jacques-Cartier était désert. Pourtant, une heure auparavant, plus de 20 000 visiteurs occupaient toute la place. Encore une fois, l'Opération ratissage avait fait son travail.

Véritable spectacle en soi, l'Opération ratissage consiste à «vider» littéralement le parc de ses occupants. Elle se met en branle une demi-heure après la fin du dernier spectacle.

Son but: «vider» littéralement le parc Jacques-Cartier de tout ce que l'on peut «ramasser», y compris les quelques récalcitrants qui prévoyaient prolonger la fête de quelques heures...

Pour ce faire, les organisateurs font appel à la Sûreté municipale. Une quinzaine de policiers, certains sur leurs motos, d'autres dans leur auto-patrouille, participent à l'opération.

Le tout se déroule de la façon suivante: patrouilles et motards se placent côte-à-côte à l'extrémité sud du parc — non loin des courts de tennis.

Tous phares allumés, ils avancent lentement, tel un immense balai, dirigeant la foule vers les sorties situées à l'extrémité nord du parc. Derrière eux ne restent que les débris qu'une équipe se charge de ramasser.

Mis à part quelques «têtes fortes» qu'il faut accompagner *manu militari*, tout se déroule dans l'ordre. Les gens comprennent et acceptent de quitter le parc, quitte à aller poursuivre la fête ailleurs.

«Je trouve ça correct», dit Sylvain Grenier, un habitué de la Fête du lac des Nations, qui s'appretait à rentrer chez lui après avoir assisté au spectacle de Paul Piché. «Un parc, ce n'est pas une brasserie. Faut en prendre soin.»

Comme l'explique Pierre Cameron, l'un des responsables du volet sécurité à la Fête du lac, il ne s'agit pas de vouloir expulser à tout prix

les visiteurs une fois les festivités terminées.

«On laisse une demi-heure aux gens, soit pour se ramasser ou encore pour finir leur bière. Cela nous apparaît comme un délai raisonnable. Et ça nous permet aussi de garder le parc en bon état.»

Outre l'Opération ratissage, d'autres mesures de sécurité sont en place durant toute la durée de la Fête du lac des Nations.

Mis à part les policiers de la Sûreté municipale, une vingtaine d'agents de la firme Select étaient postés aux quatre coins du site. L'ambulance Saint-Jean est aussi présente. De plus, une ambulance de Sécurité de l'Estrie était stationnée à l'angle de la rue King Ouest et du boulevard Jacques-Cartier.

Sans oublier la présence des pompiers de Sherbrooke qui étaient prêts à intervenir non seulement durant les feux d'artifice, mais advenant le cas où certains fêtards décident d'allumer des feux de baril, comme ce fut le cas il y a quelques années.



Quelques-uns des participants à la fête d'hier au Centre de détention de la rue Talbot: France Beaudoin, Yann Loiseau, Donald (Yvon) «Le Canard», Yves Boissonneau et Vincent Desrosiers.

Un petit air de fête et beaucoup de chaleur au Centre de détention

Sherbrooke (DF)

Plusieurs parents adoptifs de tous les coins du Québec ont reçu un accueil chaleureux au Centre de détention de la rue Talbot, à Sherbrooke, hier, alors que l'Association d'Emmanuel y tenait son pique-nique annuel.

«Une autre première pour le Centre de détention de Sherbrooke!», s'est exclamé l'aumônier de l'endroit, l'abbé Donald Thompson.

Une première également pour l'organisme fondé en 1987 et qui

tient un pique-nique annuel avec les parents adoptifs et les enfants.

L'Association d'Emmanuel, qui vient d'Europe, est un organisme en faveur de l'adoption des enfants ayant une déficience intellectuelle, physique, sensorielle et réputés inadoptables.

Depuis sa fondation au Québec, quelque 60 enfants ont été adoptés.

«Il y a plusieurs enfants déficients dont les parents ne veulent pas la garde pour différentes raisons; notre rôle est de favoriser l'adoption de ces enfants pour leur fournir un milieu familial raisonnable, les sortir de l'hôpital et leur procurer un milieu de vie compara-

ble à celui des autres enfants», indique l'un des responsables, Michel Desrosiers, de Drummondville.

Si les mesures de sécurité ont impressionné les membres de l'Association visiblement non habitués à pénétrer dans un centre de détention, plusieurs détenus ont été impressionnés par la présence des enfants déficients.

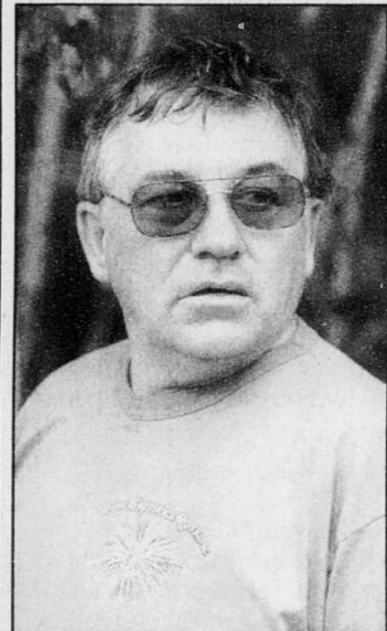
Même qu'il n'a fallu que quelques minutes à certains d'entre eux pour se familiariser avec des enfants qu'ils ont vite pris dans leurs bras.

Pour souligner l'événement, les détenus avaient prévu une foule d'activités qui ont étonné les jeunes... et les moins jeunes.

Un feu de 25 000 \$

Sherbrooke (AG)

«C'est un site exceptionnel. C'est une des plus belles places pour faire des feux d'artifice», affirme Jean-Pierre Roy, qui cumule 28 ans de métier comme artificier.



L'artificier Jean-Pierre Roy

C'est à lui que revenait, hier, l'honneur de clore le concours de feux d'artifice organisé dans le cadre de la Fête du lac des Nations. Un privilège qu'il a acquis en remportant ce même concours l'an dernier.

Sur l'heure du souper, hier soir,

M. Roy suivait de près tous les préparatifs devant mener à la mise à feu.

Après avoir fini d'attacher les 500 pieds de corde devant servir à créer une cascade d'eau, il est allé rendre visite à son équipe sur la plate-forme de lancement située près du pont noir.

«J'en ai pour 25 000 \$ là-dedans», raconte-t-il en montrant du doigt les mille et un cylindres enfouis dans le sable et contenant chacun une bombe.

Il y en a aussi sur l'eau, reliés à des fils placés dans le fond du lac des Nations. Des structures mobiles contenant d'autres feux d'artifice flottent sur l'eau. L'une d'elles est en forme de mâchoire de requin; une autre laisse entrevoir un voilier, une autre encore un chapeau et une canne.

«Cette année, vu que c'est le 100e anniversaire du cinéma, je me suis dit que ça pourrait être un sujet intéressant.» D'où les structures représentant *Les Dents de la mer*, la canne et le chapeau de Charlie Chaplin ou encore le voilier de Christophe Colomb dans le film *1492*.

Conçu par Laurent Germain, le feu d'artifice de M. Roy devait en mettre plein la vue aux milliers de spectateurs assis de l'autre côté du lac des Nations.

Son seul regret: ne pas avoir eu assez de temps pour se préparer.

«Un feu comme celui-là, ça demande habituellement deux jours de préparation. Là, on a eu une seule journée... Mais si tout va bien, les gens seront impressionnés.»

LE SAMEDI C'EST GRATUIT!

Petites annonces La Tribune

SPÉCIAL DE JUILLET

Placez une petite annonce 3 jours en semaine et nous la répétons GRATUITEMENT le samedi!

Vous rejoignez ainsi plus de 100 000 personnes. Pour tout vendre il vous faut La Tribune!

564-0999

1 800 567-6955

DE L'ESTRIER

Cette offre est en vigueur du 3 juillet au 5 août 1995 (week-ends compris). L'adresse aux particuliers et ne peut être combinée à aucune autre promotion. La facture s'établira au montant déterminé même s'il y a annulation après une ou plusieurs publications.

Éditorial

Les droits des... animaux

On frémit à la vue de ces chiens éclopés et décharnés qui ont été découverts à Saint-Albert-de-Warwick la semaine dernière. Il faut haïr les animaux pour ne pas s'indigner. Pourtant, il semble que le responsable de cette abomination pourra recommencer à sa guise. Simplement parce qu'aucune loi ne l'en empêche.



Roch BILODEAU

C'est donc que nos lois sont cruelles et qu'elles doivent être modifiées.

Selon le directeur régional de la Société protectrice des animaux, il faut pouvoir prouver une volonté de négligence pour porter des accusations contre l'individu en cause. Or, on dit de lui qu'il n'avait pas l'impression de faire du mal à ses chiens.

C'est aberrant. Pourquoi, en effet, l'évidence ne suffirait pas?

L'évidence, c'est que les quelque 200 chiens trouvés là ont horriblement souffert. Terriblement affamés et malades, leur état était si lamentable que la SPA a décidé d'en euthanasier plus de la moitié. Non, rien ne semble démontrer qu'ils ont été sciemment brutalisés. Mais où est la différence?

En fait, si l'on comprend bien, seulement l'intention compterait, pas du tout le résultat. On imagine ce que le même raisonnement aurait comme conséquence pour les crimes entre humains.

Voilà probablement l'explication: notre société ne reconnaît pas les mêmes droits aux animaux qu'aux humains. Normal, c'est-à-dire logique avec les valeurs qui nous restent en héritage.

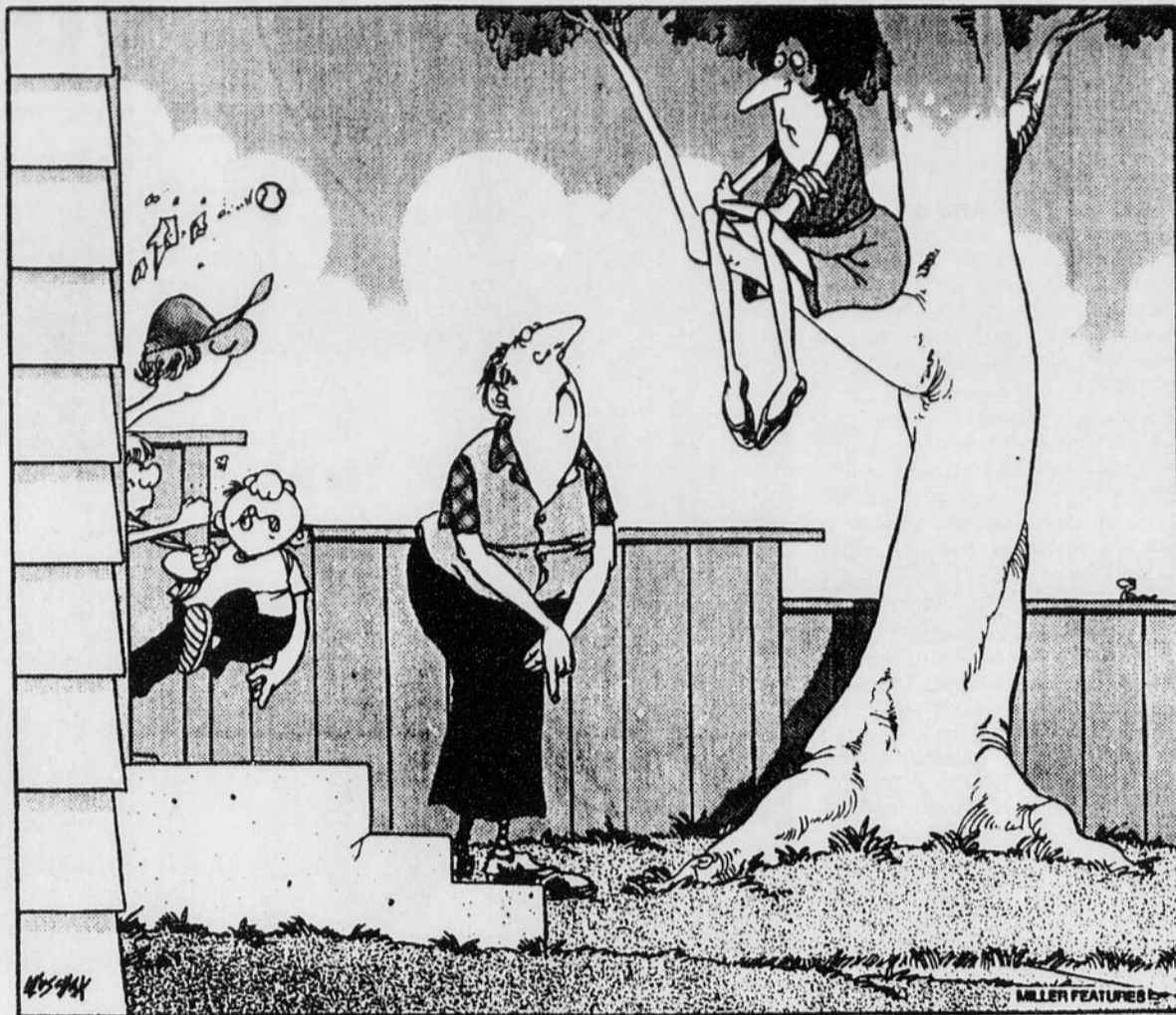
Mais demeure tout de même le respect de la vie animale qui ressemble tant à la nôtre. Et, à plus forte raison, le respect des animaux domestiques comme le chien qui accompagne et qui sert fidèlement l'être humain depuis des millénaires. On peut les aimer ou les détester, les craindre ou rechercher leur présence, mais une société civilisée peut-elle tolérer qu'on les maltraite de la sorte?

Car c'est bien de cela qu'il s'agit. Quand on s'entoure d'animaux sans les nourrir et les entretenir déceimment, on les maltraite, c'est clair. Qu'on en soit conscient ou pas n'a rien à voir avec la réalité des faits.

Mais, aux yeux de la loi semble-t-il, il suffit de plaider la bonne volonté pour être autorisé à faire souffrir des animaux. Pas étonnant que des atrocités du genre se répètent si souvent.

NDLR: La Tribune publie gratuitement les opinions des lecteurs. Les sujets d'intérêt local ou régional ont la priorité, et nous ne nous engageons pas à publier toutes les lettres reçues. Les lettres doivent être courtes et nous nous réservons le droit de les abrégier. Chaque lettre doit être signée et comporter l'adresse complète de l'auteur avec son numéro de téléphone. Ces renseignements restent confidentiels, seuls les noms de l'auteur et de la ville d'origine apparaîtront dans le journal. Les lettres anonymes comme les lettres injurieuses ne seront pas publiées.

Le rédacteur en chef



«TU NE VAS TOUT DE MÊME PAS RESTER LÀ
JUSQU'À LA FIN DES VACANCES SCOLAIRES...»

LETTRE OUVERTE

Victoriaville doit conserver son Centre d'emploi

M. Lloyd Axworthy
Ministre du développement
des ressources humaines

La présente est dans le but de vous faire part de mes inquiétudes face à la proposition de votre ministère relative au nouveau réseau de prestation de services. À titre de maire de la Ville de Victoriaville, je vous demande rien de moins que de maintenir un Centre régional à Victoriaville.

La réorganisation que vous prévoyez implanter entravera de façon sérieuse les démarches que doit effectuer la clientèle de notre centre. Les gens de notre région seront lésés par l'absence d'un Centre régional avec services complets au Centre d'emploi du Canada à Victoriaville, si vous décidez d'y instaurer tout simplement un centre local.

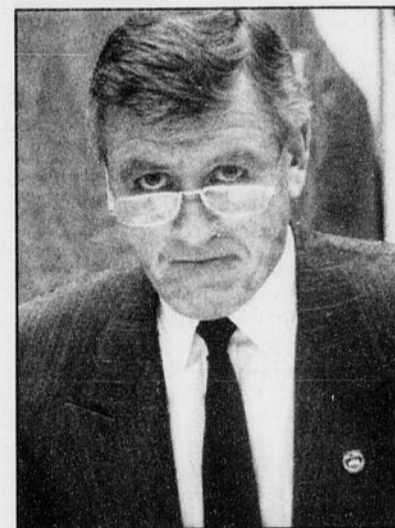
Il deviendra beaucoup plus difficile pour nos utilisateurs de se prévaloir des services complets dont ils jouissent présentement et auxquels ils ont droit. Cela suppose qu'ils devront se déplacer à l'extérieur de notre territoire pour en bénéficier. Par le fait même, la clientèle actuelle du CEC à Victoriaville devra encourir des dépenses additionnelles et non prévues (transport et autres frais inhérents).

Je suis également informé du fait que si vous appliquez ce plan de réorganisation tel qu'annoncé, vous ne respecteriez aucunement la règle des «50km pour un service personnalisé». En octroyant le Centre régional à Drummondville, les citoyens de Villeroy, Val-Alain, Fortierville, Saint-Ferdinand, entre autres, se verront dans l'obligation de parcourir plus de 100km afin de bénéficier des services complets

d'un Centre régional. Quand on regarde de près le choix que vous proposez pour l'implantation des centres régionaux, en l'occurrence Longueuil, Saint-Hyacinthe, Drummondville, Charny/Saint-Romuald, Saint-Georges-de-Beauce et Sherbrooke, une évidence nous apparaît: au point de vue géographique, le maintien du Centre d'emploi du Canada de Victoriaville comme Centre régional est essentiel si nous désirons desservir de façon «décente» un bassin de population aussi important. Vous n'êtes pas sans savoir, Monsieur le ministre, qu'offrir des services adéquats à la population représente un des devoirs premiers de tout gouvernement, tant fédéral que provincial ou municipal.

Dans un autre ordre d'idée, j'aimerais souligner que les locaux qu'occupe actuellement le CEC à Victoriaville le sont moyennant un bail au coût de 220 000 \$ par année et d'une durée de trois ans. D'ailleurs, ledit bail est toujours en vigueur. Aussi, il serait équitable que votre ministère prenne en considération l'existence des autres locaux qui sont adjacents à celui du CEC. Ces espaces pourraient aisément accueillir le personnel requis pour les opérations d'un Centre régional.

En terminant, Monsieur le ministre, je m'en voudrais de ne pas attirer votre attention sur une autre conséquence, à la fois désastreuse et inadmissible, qu'engendrerait la mise à exécution de votre proposition telle que présentée. Oui, concrètement, il est bien évident qu'une telle réorganisation se solderait par la perte de nombreux emplois chez nous. Victoriaville ne fait pas exception et vit, elle aussi, à l'instar de plusieurs autres régions, à l'heure d'une situation économique incer-



Le maire de Victoriaville Pierre Roux

taine, voire inquiétante. Nous ne pouvons quand même pas endosser un projet qui priverait une dizaine, une quinzaine et, qui sait, peut-être même une cinquantaine de personnes, de leur gagne-pain d'ici à 1997. Pour mes collègues du Conseil municipal et moi-même, sauvegarder les emplois existants et travailler afin d'en créer de nouveaux, représentent un défi constant et nous entendons bien tout mettre en oeuvre pour l'honorer.

En conséquence, Monsieur le ministre, les autorités municipales vous prient de considérer sérieusement le maintien d'un Centre régional à Victoriaville et espèrent que les attentes tout à fait légitimes de notre population recevront l'attention qu'elles méritent.

Pierre ROUX
Maire de Victoriaville

Une fête typiquement sherbrookoise

De toutes les éditions de la Fête du lac des Nations, celle qui a pris fin hier aura été la plus réussie. A tous les points de vue.



Alain GOUPIL

Tant sur le plan de la programmation, de la sécurité que de l'organisation.

Tout baignait littéralement dans l'huile.

Certes, les organisateurs ont été choyés. La température a largement contribué à attirer les dizaines de milliers de visiteurs qui ont foulé le gazon du parc Jacques-Cartier.

Mais ce n'est pas tout. Au-delà de la collaboration de Dame nature, les organisateurs ont en quelque sorte favorisé le succès de la fête.

D'abord en offrant au public un produit honnête. Quand on sait jusqu'à quel point les Sherbrookoises peuvent être sélectifs dans leurs activités, leur participation à la 14e édition démontre hors de tout doute que la programmation était à la hauteur de leurs attentes.

En réussissant à mettre la main sur les Éric Lapointe, France D'Amour, Paul Piché et Nancy Martinez, les responsables de la programmation comblaient à peu près tous les goûts musicaux que l'on retrouve au Québec.

Mieux encore: quand on sait qu'aujourd'hui chaque sous est durement gagné, les frais d'entrée de 3 \$ apparaissent comme dérisoires en regard de la qualité des spectacles — auxquels il faut ajouter les feux d'artifice.

Mais au-delà de toutes ces considérations matérielles, il existe peut-être une autre raison qui explique le succès de la Fête du lac des Nations: son identité.

Contrairement à d'autres fêtes populaires qui se tiennent à Sherbrooke et dans la région, la Fête du lac est typiquement sherbrookoise.

Conçue et réalisée par des gens d'ici, elle n'appartient à aucun concept «exportable», que l'on retrouve ailleurs au Québec. Ses artisans et ses exposants sont des gens d'ici, que l'on découvre ou que l'on connaît déjà.

Et que dire du site. Y-a-t-il un parc urbain plus connu (et plus beau) aux yeux des Sherbrookoises que le parc Jacques-Cartier?

Tous ces petits détails ont contribué à créer une atmosphère, une ambiance qu'on ne retrouve nulle part ailleurs. Une ambiance qui donne l'impression d'être en vacances tout en étant chez soi.

Certes, tout n'est pas parfait. À mon avis, pour qu'elle soit complète, la Fête du lac devrait ajouter un autre élément à sa programmation: le théâtre.

Pourquoi ne pas utiliser davantage le théâtre du parc Jacques-Cartier? Pourquoi ne pas y présenter une pièce à succès, que pourrait mettre en scène une compagnie sherbrookoise?

À ce que je sache, l'Estrie est l'une des régions qui compte le plus de comédiens au kilomètre carré. Pourquoi ne pas en profiter?

Cela dit, chapeau aux organisateurs, aux bénévoles, et longue vie à la Fête du lac des Nations!

QUESTION DU JOUR

à la Fête du lac des Nations

Qu'est-ce qui vous intéresse le plus à la Fête du lac des Nations?



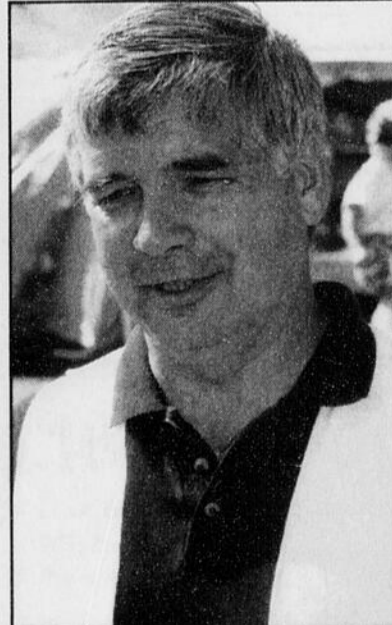
Marie-Josée Fournier, de Sherbrooke: «Les spectacles. Cette année, on avait une bonne brochette d'artistes. D'autant plus que j'adore Paul Piché.»



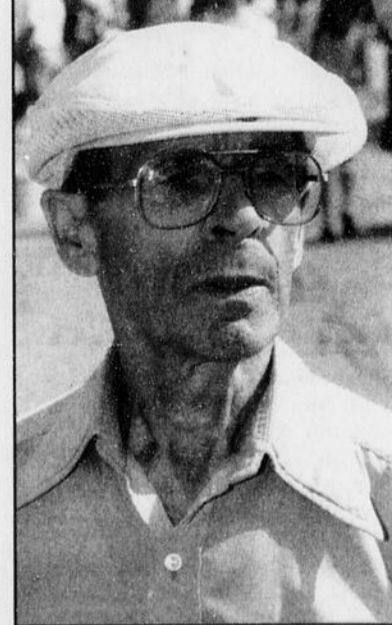
Isabelle Boucher, de Sherbrooke: «J'aime beaucoup l'ambiance qui règne sur le site. On rencontre énormément de gens. C'est une belle fête pour les jeunes.»



Ginette Cogan, de Fleurimont: «Les gens. Les gens sont charmants. Le décor aussi est accueillant, avec le parc, les arbres et le lac. C'est merveilleux.»



Malcolm Cogan, de Fleurimont: «Le site est formidable. On habitait Saint-Lambert et c'est notre première visite ici. C'est très agréable.»



Marc Poirier, de Sherbrooke: «Les feux d'artifice. J'ai assisté à tous les feux d'artifice et celui de jeudi a été le plus beau de tous.»

ADMINISTRATION

Raymond Tardif
Président et éditeur

Jean-Guy Farah
Vice-président
Finances et administration

RÉDACTION

Jacques Pronovost
Rédacteur en chef

Stéphane Lavallée
Directeur de l'information

PUBLICITÉ

François Fouquet
Directeur

Alain LeClerc
Jacelynn Godbout
Adjoints au directeur

PRODUCTION

Daniel Gauthier
Directeur

André Roberge
Contremaître et
adjoint au directeur

COMPTABILITÉ

André Corriveau
Contrôleur

TIRAGE

Julienne Poulin
Gérante "à crédit"

Pierre Dubois
Directeur

André Couston
Adjoint au directeur

Cinq ans de patrouille ont produit leur effet

Les plaisanciers du lac Memphrémagog connaissent de plus en plus les règlements en vigueur... et les respectent

Gilles DALLAIRE Magog

Cinq ans de présence de la patrouille nautique de la municipalité régionale de comté de Memphrémagog sur le lac Memphrémagog ont produit leur effet.

Éric Gagnon peut en témoigner avec éloquence: à sa première année de patrouille, il y a deux ans, il a surtout servi aux plaisanciers des invitations à respecter la vitesse limite de 10 kilomètres-heure permise à 100 mètres ou moins des rives et de 70 kilomètres-heure permise au delà de

100 mètres et à s'assurer que les installations septiques des embarcations respectent les exigences de la MRC et que leur contenu n'est pas rejeté dans le lac; l'année dernière, il a montré les dents et sévi contre les contrevenants; cette année, il récolte les fruits de la campagne d'information d'il y a deux ans et de la campagne un peu plus répressive de l'an dernier.

«Je ne peux pas dire avec exactitude combien de constats d'infraction ont été dressés durant nos trois premières semaines de patrouille sur le lac Memphrémagog l'an dernier mais je peux dire que, cette année,

nous n'en avons dressé que six jusqu'à présent. Ce n'est pas parce que nous fermons les yeux ou que nous sommes devenus plus tolérants, c'est parce que les plaisanciers savent qu'on ne fait plus n'importe quoi sur le lac et que, si on se hasarde à enfreindre les règlements sur la vitesse ou sur le rejet du contenu des installations septiques, on risque de se faire taper sur les doigts», explique-t-il.

Moins d'embarcations

Lui et son compagnon de patrouille, Ghyslain Roy, qui en est à son premier été sur le lac, avouent

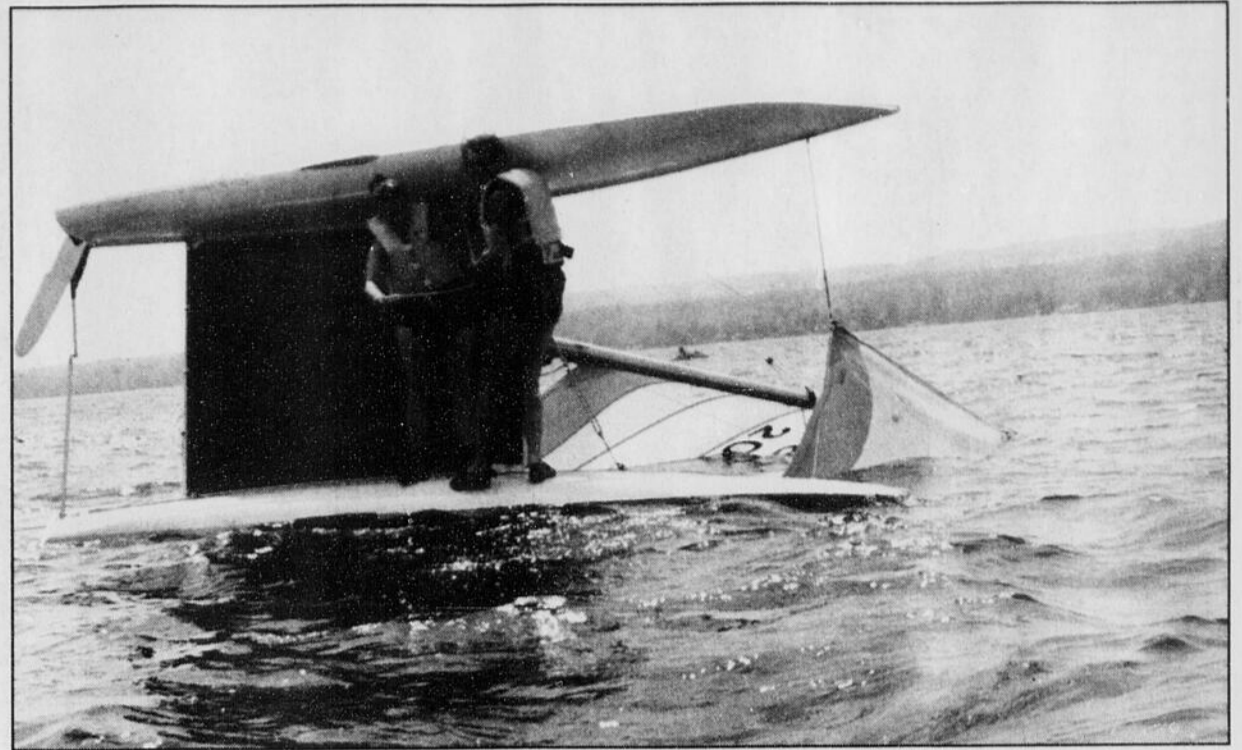


Photo La Tribune par Gilles Dallaire

En plus de faire respecter les règlements, quand ils sont sur le lac, les patrouilleurs doivent fréquemment aider des plaisanciers en détresse comme ce couple dont le catamaran a chaviré.

qu'on voit moins d'embarcations que l'année dernière ou que l'année précédente sur le lac mais ils sont convaincus que ce n'est pas la seule raison et qu'on se dit de bouche à oreille qu'il y a des règlements et une patrouille nautique qui fait respecter ces règlements.

«J'ai pu constater qu'il y a moins de motos marines pilotées par des enfants et ce n'est pas seulement parce que les enfants qu'on voyait sur ces embarcations ont vieilli mais aussi parce que des parents ont pris leurs responsabilités», souligne Éric Gagnon.

Il affirme aussi que très rares sont maintenant les pilotes d'embarcation qui descendent ou montent la rivière Magog à une vitesse supérieure à la vitesse de 10 kilomètres-heure permise dans ce secteur. «Ils ont été informés il y a quatre ans, trois ans ou deux ans, quelques-uns se sont fait prendre l'année dernière et, maintenant, ils savent tous qu'ils doivent mettre la pédale douce», explique-t-il.

Même si, cette année, ils sévisent moins souvent que dans le passé, jusqu'à maintenant, ils ne se tournent pas les pouces. Pendant l'heure et demie qu'il a passée sur le lac avec eux vendredi, un journaliste a vu Éric Gagnon et Ghyslain Roy

inviter du geste ou de la voix des pilotes à respecter la vitesse limite permise à proximité des rives, s'assurer que les ceintures de sécurité des deux occupants d'un petit voilier avaient été approuvées par le ministère fédéral des Transports, rappeler à un pilote qu'on commet un acte criminel lorsqu'on remorque un skieur sans qu'il y ait de vigie pour le surveiller à bord de l'embarcation et remettre d'aplomb un catamaran qui venait de chavirer.

De l'information aussi

«Nous pouvons intervenir seulement quand il y a infraction au règlement qui régit la vitesse des embarcations sur le lac ou au règlement qui interdit le rejet du contenu des installations septiques dans le lac mais nous ne nous gênons pas pour fournir des informations quand nous constatons qu'une infraction d'une autre nature a été commise ni d'intervenir quand des plaisanciers éprouvent des difficultés. Cela fait partie de notre travail», explique-t-il en révélant qu'il y a quelques semaines des patrouilleurs ont fait remarquer à un riverain qu'il n'avait pas le droit de faire brûler des branches et des feuilles en plein bois et que, peu auparavant, ils avaient signalé aux policiers

du Vermont l'existence d'un feu qui ravageait un chalet construit tout près de la frontière.

Éric Gagnon, qui entrera à l'Institut de police de Nicolet à l'automne, voit dans son travail de patrouilleur un excellent moyen de se familiariser avec le travail de policier qui l'occupera plus tard.

«Je ne travaille pas seulement dans des situations théoriques, je travaille aussi dans des situations pratiques. C'est un stage en milieu de travail que je fais à cette différence près que je reçois un salaire et je suis sûr que cela va m'aider à décrocher un emploi lorsque je sortirai de l'Institut de police de Nicolet», affirme-t-il.



Photo La Tribune par Daniel Forques

Les patrouilleurs nautiques Evan Picard et Jean-François Morin constatent que les règlements sur la vitesse sont de plus en plus respectés sur les lacs Magog et Massawippi.

Le lac Magog gagnerait à être balisé pour la vitesse

Sherbrooke (DF)

Il serait temps que les municipalités riveraines du lac Magog voient à faire installer des bouées pour délimiter la zone de 100 mètres où les embarcations sont tenues de ne pas filer à plus de 10 kilomètres/heure, juge Jean-François Morin, un patrouilleur nautique de trois ans d'expérience.

«Il n'y a qu'une ou deux bouées dans la rivière Magog; ailleurs sur le lac, il n'y en a pas et c'est impossible de faire respecter le règlement sur la vitesse dans les zones à moins de 100 mètres de la rive», dit-il.

Lui et son collègue Evan Picard patrouillent tantôt le lac Massawippi, tantôt le lac Magog; sur les 400 heures de patrouille qu'ils feront

cet été, ils passeront 130 heures sur le lac Magog et 270 heures sur le lac Massawippi.

«Au lac Massawippi, il y a 37 bouées pour délimiter les zones de 100 mètres du rivage, c'est plus facile d'appliquer le règlement et c'est également plus facile pour les plaisanciers de respecter cette zone de vitesse», juge quant à lui Evan Picard.

Mais, de façon générale, estiment les deux patrouilleurs, les règlements sur la vitesse sont de plus en plus respectés.

Au lac Magog, depuis le début de l'été, on a émis deux constats d'infraction pour la vitesse et une trentaine d'avertissements ont été servis; au lac Massawippi, on a émis trois constats d'infraction.

«Les gens semblent de plus en plus sensibilisés», dit M. Morin. Quant aux motos marines, les

patrouilleurs disent voir de moins en moins de jeunes aux commandes de ces engins et, là aussi, ils estiment que les règlements sont de plus en plus respectés.

Finalement, de façon générale, les patrouilleurs estiment qu'il y a moins d'embarcations sur les lacs cette année, particulièrement sur le lac Massawippi où un nouveau règlement oblige le propriétaire d'une embarcation à faire laver cette dernière en des endroits précis pour éviter la propagation de la moule zébrée.

«Est-ce à cause de ce règlement ou à cause des journées trop chaudes? On ne le sait pas», dit M. Morin, précisant que patrouiller sur le lac par une journée chaude et ensoleillée n'est pas toujours une sinécure.

«L'ombre est rare sur le lac», conclut Evan Picard en riant.

Tarifs d'enfouissement: Sherbrooke essuie le blâme de deux autres MRC

Magog (GD et MC)

Les municipalités régionales de comté de Memphrémagog et d'Asbestos font cause commune avec celle du Val-Saint-François et blâment la Ville de Sherbrooke pour les rabais qu'elle consent aux clients les plus importants de son site d'enfouissement sanitaire des déchets.

Selon le conseil des maires de la MRC Memphrémagog, il existe une contradiction flagrante entre l'octroi de tels rabais et la promotion du tri et du recyclage des déchets faite par Sherbrooke.

La MRC a rappelé que Sherbrooke vient d'obtenir une subven-

tion de 500 000 \$ du Conseil régional de développement de l'Estrie pour la création d'un centre de tri et de recyclage et qu'un des principaux arguments invoqués à l'appui de sa demande a été la nécessité de la réduction du volume des déchets dont l'enfouissement est inévitable et de la prolongation de la durée de vie des sites d'enfouissement sanitaire des déchets.

Elle est d'avis que l'octroi de rabais rendra l'atteinte de ces buts plus difficile et ébranlera l'intérêt du public et des transporteurs de déchets pour le tri et le recyclage.

Le centre de tri aussi visé

La MRC de Memphrémagog a aussi refusé de s'engager à favoriser le futur centre de tri et de recy-

clage de Sherbrooke sans avoir évalué d'autres propositions au préalable et elle a demandé à Laidlaw-Beston, qui exploite un site d'enfouissement sanitaire des déchets à Canton de Magog et dont un bon nombre des municipalités qu'elle regroupe sont des clientes, de lui faire rapidement connaître ses intentions en ce qui a trait au tri et au recyclage des déchets.

À Asbestos, le conseil des maires a choisi d'endosser la position déjà très ferme prise par la MRC du Val-Saint-François qui ne comprend pas l'attitude rétrograde de la Ville de Sherbrooke. La MRC du Val-Saint-François a aussi noté que cette situation porte ombrage à la collaboration qui devait se dessiner avec le futur centre de tri régional de Sherbrooke.



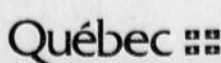
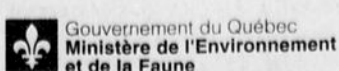
CONCOURS

Trouvez les énigmes ...

- Je suis l'ainé des parcs du Québec; je suis le parc du M... ► Chez moi, à la brunante, le loup répond parfois à votre appel; je suis le parc de la J...
- Quand on marche chez moi, on peut entendre un jeune jouer du violon; je suis le parc du M...
- J'abrite un fjord exceptionnel; je suis le parc du S...
- Je pèse 5 millions de tonnes; on vient de partout pour me photographier; j'habite un parc québécois; je suis le rocher P...
- Je suis le seul parc québécois en Abitibi; je suis le parc d'A...

Écoutez Météomédia, lisez ce journal et, avant le 25 août 1995, envoyez une carte postale avec les six réponses ainsi que vos nom, prénom, adresse et numéro de téléphone à : **Trouvez les énigmes... Ministère de l'Environnement et de la Faune, Case postale 22 000, Québec (Québec) G1K 7X2.**

Prix d'une valeur totale de 7 000 \$ (vélos, forfaits nautiques à Oka, forfaits ski à Saint-Bruno et forfaits parcs). Règlements disponibles à l'accueil des parcs québécois et du Ministère.



POUR VOS VACANCES, ROULEZ AVEC HYUNDAI DE L'ESTRIE!

ACCENT 1995
4 portes



9 995\$**
Voiture de l'année, Moting 1995

ELANTRA 1995
4 portes



10 995\$**
Valeur de revente inégalée

SONATA 1995
4 portes



14 595\$**
Meilleur rapport qualité prix



SELY ROCK FOREST

HYUNDAI On évolue à votre avantage

LE PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES HYUNDAI. Par l'entremise de Club Auto, organisme affilié à la CAA.

HYUNDAI DE L'ESTRIE

4500, boul. Bourque
Rock Forest 564-0777

Général

Les Casques bleus canadiens fêtent leur libération

Visoko, Bosnie-Herzégovine (PC)

De retour à leur base hier après avoir été captifs pendant un mois dans leurs postes d'observation en Bosnie, les Casques bleus canadiens ont pris une douche, subi un examen médical et pris enfin un bon repas.

«Leur moral est bon, ils sont heureux d'être de retour», a déclaré de Visoko le porte-parole de l'armée, le capitaine Jacques Poitras.

Il a précisé que les militaires assiégés ne semblaient présenter aucun problème de santé et ajouté que leurs collègues leur préparaient une fête hier soir.

Les 17 Canadiens, membres du troisième bataillon du Royal 22^e Régiment, ont été sans nourriture et eau fraîches depuis la mi-juin, c'est-à-dire depuis que les troupes du gouvernement bosniaque ont restreint le mouvement des forces canadiennes au service de l'ONU dans la région de Visoko.

On n'a permis qu'ils soient ravitaillés que vendredi dernier après l'annonce de leur départ.

Onze Canadiens qui étaient stationnés à l'un des deux postes ne disposaient d'eau que pour boire. Plusieurs souffraient de diarrhée et



Des réfugiés bosniaques qui ont été chassés de Srebrenica attendent en ligne pour mettre la main sur des vêtements distribués par des employés de l'ONU au camp de Tuzla.

d'infections cutanées parce qu'ils n'avaient pu se laver depuis plusieurs jours.

Ils n'avaient pas été réapprovisionnés depuis le 23 juin, a précisé le capitaine Poitras qui a ajouté que

chacun des militaires avait perdu entre 10 et 15 livres.

Le médecin de la base à Visoko s'était rendu aux deux postes d'observation plus tôt cette semaine et avait ramené deux soldats, dont un

qui avait perdu 16 livres. L'autre avait été ramené pour des raisons personnelles.

Les six autres Canadiens stationnés à l'autre poste d'observation n'avaient pas été réapprovisionnés

depuis le 13 juin, mais comme ils étaient moins nombreux, ils avaient pu étirer leurs réserves.

Les deux postes d'observation en territoire bosniaque surplombaient la ligne de démarcation entre les forces serbes et bosniaques.

L'armée bosniaque, qui avait déclenché une offensive pour briser le siège de Sarajevo, voulaient que les Canadiens abandonnent leurs postes d'observation. Les militaires canadiens avaient déjà abandonné leurs postes du côté serbe après les prises d'otages qui avaient eu lieu en mai.

Jeudi, le ministre canadien de la Défense, David Collenette, avait annoncé que les deux postes seraient abandonnés jusqu'à ce que la situation soit devenue plus claire.

Le capitaine Poitras a signalé que les militaires canadiens avaient «rapporté tout ce qu'ils ont pu», ne laissant que des structures en bois et des sacs de sable.

A Visoko, même si la liberté de circuler demeure restreinte, les convois peuvent aller et venir. La base où sont stationnés environ 800 Canadiens n'éprouve actuellement aucun problème d'approvisionnement.

Tout près de Zepa

Cinq jours après avoir pris Srebrenica, les chars des Serbes de Bosnie n'étaient plus, hier après-midi,

qu'à 1500 m du village de Zepa, au coeur de l'enclave musulmane de Bosnie déclarée «zone de sécurité», tandis que le leader serbe Radovan Karadzic déclarait que les enclaves musulmanes de Bosnie devaient «disparaître».

Attendue depuis la chute de Srebrenica, cette nouvelle offensive serbe intervient alors que les chefs d'état-major des armées américaine, britannique et française se rencontrent à Londres pour étudier un plan d'action échafaudé à Paris.

A Zepa, «nous faisons face à une offensive majeure; il s'agit d'un mouvement d'infanterie soutenu par des chars en provenance de l'ouest», a déclaré Chris Guinness, porte-parole de la FORPRONU.

«L'infanterie bosno-serbe appuyée par des chars et des mortiers lourds se trouve à 1500 m de Zepa», a annoncé le porte-parole de l'ONU, Alexandre Ivanko, qui a ajouté que l'offensive semblait stoppée, provisoirement du moins, en fin d'après-midi.

Alors que la ville était bombardée et que des tirs de mortier étaient signalés dans le sud-ouest de l'enclave, des avions de l'OTAN n'ont fait que survoler, à la demande de la FORPRONU, cette enclave boisée et montagneuse sans effectuer de frappes sur les forces serbes.

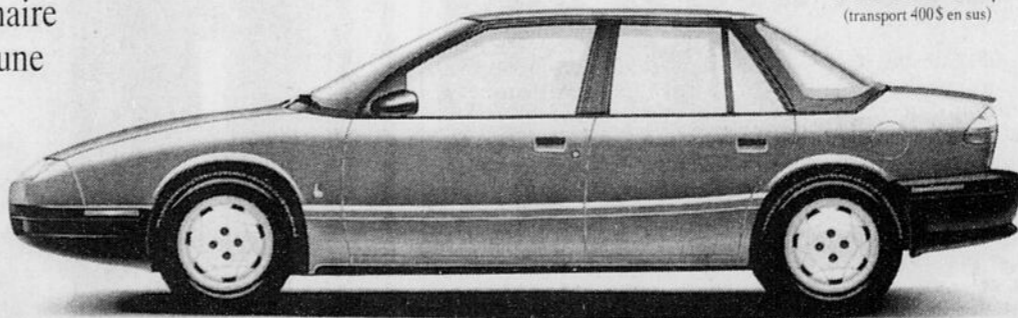
Avant de lire cette page,
déposez là tous vos préjugés
sur la location automobile.



Il suffit de franchir la porte d'un concessionnaire Saturn pour se rendre compte que la location d'une automobile peut être une chose fort simple.

Prenons l'exemple d'une Saturn SL 1995 avec deux sacs gonflables, panneaux de polymère résistant aux chocs et à la corrosion, banquette arrière divisée rabattable et essuie-glace à balayage intermittent. La louer coûte 199\$ par mois. Ces mensualités, basées sur un *PDSF de 12 395\$, calculées sur un bail de 36 mois, comprennent le transport (400\$), la préparation du véhicule et les frais d'acquisition (350\$). Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. Un versement initial de 1 596\$, un dépôt de garantie remboursable de 300\$ et le paiement des taxes vous seront demandés. Pendant la durée du bail, votre kilométrage alloué est de 72 000 km. Chaque kilomètre excédentaire ne vous coûtera qu'un petit 5¢.

En résumé, le coût net capitalisé est de 11 549\$. À l'expiration du bail — si vous souhaitez garder la voiture — sachez que son prix d'achat sera de 7 677\$. C'est garanti. Autres options et versements initiaux disponibles sur demande. Simple, non?



Saturn SL 199 \$/mois sur 36 mois.

12 395 \$*
(transport 400\$ en sus)

SATURN MC

Pour faire tout autrement.

GRANBY SATURN ISUZU
Granby
378-1404

SHERBROOKE SATURN ISUZU
Rock Forest
823-1400

Les Canadiens préoccupés par la criminalité

Sherbrooke

Alors que le procès de Paul Bernardo tire à sa fin, un sondage Gallup révèle que la moitié des Canadiens (48 %) croient toujours que le taux de criminalité est en hausse au pays. Il s'agit toutefois d'une baisse par rapport à l'année dernière, alors que 54 pour cent des répondants émettaient la même opinion.



Toujours selon ce même sondage, 46 pour cent des répondants affirment n'avoir observé aucun changement, tandis que pour cinq pour cent de la population, le taux de criminalité serait à la baisse.

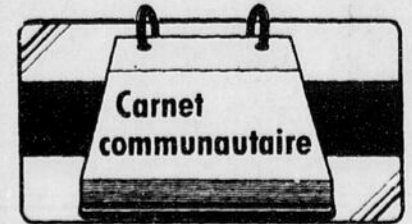
C'est en Colombie-Britannique que l'on observe la plus forte progression de criminalité, selon les répondants: 58 pour cent d'entre eux estiment en effet que la criminalité gagne du terrain, comparativement à 50 pour cent en Ontario, 49 pour cent dans les Maritimes, 45 pour cent au Québec et 41 pour cent dans les Prairies.

Si Toronto est souvent citée en exemple comme une ville paisible et sans violence, de plus en plus de Torontois croient que cette image est fautive. En effet, plus d'un résident sur deux (57 pour cent) constatent une augmentation du nombre de crimes depuis un an. Ces mêmes statistiques sont à la baisse à Vancouver (51 p.c.) et Montréal (45 p.c.) où la situation n'aurait pas changé.

Par ailleurs, les Canadiens sont nombreux à penser que les tribunaux ne sont pas assez sévères envers les criminels. Selon Gallup, 79 pour cent des répondants ont indiqué, qu'à leur avis, les tribunaux devraient être plus sévères à l'endroit des criminels qui comparaissent devant eux.

Par contre, 58 pour cent des répondants à ce sondage accordent une bonne note aux différents corps de police pour la façon dont ils traitent les criminels.

Ce sondage a été mené du 8 au 12 mai auprès de 1016 répondants. Sa marge d'erreur est de 3,1 p.c. 19 fois sur 20.



Fêtes du 125e

L'institution des soeurs de la Présentation de Marie à Coaticook (Collège Rivier) célébrera son 125^e anniversaire. Si vous avez fréquenté cette institution, veuillez communiquer votre adresse le plus tôt possible au 343 rue Saint-Jacques nord, à Coaticook, J1A 2H2 (819)849-4833, fax: (819)849-3621.

Fête Marie-Reine du Monde

Pour souligner la fête Marie-Reine du Monde, il y aura, le dimanche 27 août, célébration eucharistique à 11h, suivie d'un dîner et jeux en après-midi au Parc Bureau, rue Walsh à Sherbrooke. En cas de pluie, les activités se dérouleront à l'intérieur.